

Rapport public Parcoursup session 2023

INSTITUT SAINT LAURENT - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
INSTITUT SAINT LAURENT - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	48	137	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

Ces qualités humaines sont essentielles dans toutes les filières ouvrant aux métiers du travail social.

Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi

Les filières de formation en travail social préparent à des métiers caractérisés par l'accompagnement socio-éducatif et psychologique de personnes en situation de fragilité (jeunes, enfants, personnes en situation de handicap, personnes présentant un traumatisme, ...).

Cet attendu marque ainsi l'importance, pour les filières de formation en travail social, que le candidat puisse analyser et comprendre les situations humaines auxquelles il est confronté en réussissant à maîtriser ses propres émotions.

Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde

Cet attendu marque l'importance, pour les filières de formation en travail social, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. Ces formations pluridisciplinaires ne peuvent être envisagées indépendamment des réalités humaines, sociales et culturelles qui caractérisent notre société.

Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation

Les filières du travail social supposent un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation.

Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs

Le domaine professionnel auquel préparent les formations en travail social renvoie en effet à l'accompagnement social-éducatif des personnes pour lesquelles le professionnel est responsable et garant de l'éthique professionnelle et des valeurs qui y sont attachées.

Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe

Cet attendu marque l'importance pour les formations de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. La capacité à travailler en équipe est donc importante pour ces formations.

Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite

Cet attendu marque l'importance, pour le travail social, de la mobilisation de compétences d'expression orale et écrite, par le candidat. D'une part, les compétences développées en travail social nécessitent des qualités d'expression orale pour accompagner les personnes concernées ; d'autre part, elles impliquent par exemple la rédaction de courriers, de rapports...

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation se déroule sur six semestres. Elle comprend en alternance 1 450 heures d'enseignement théorique et 2 100 heures (60 semaines) de formation pratique. Elle est constituée d'enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques. Le référentiel de formation est composé de quatre domaines de formation : • DF 1 : La relation éducative spécialisée – 500 heures • DF 2 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé – 400 heures • DF 3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle – 300 heures • DF4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux – 250 heures Ces quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche » Pour en savoir plus : <https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/reforme-des-diplomes-en-travail-social/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités de sélection se sont faites par l'étude du dossier du candidat et un entretien.

1 Examen des dossiers

Le dossier du candidat est étudié selon 3 critères qui sont la scolarité, l'activité et centre d'intérêt et le projet de formation.

La note de dossier est la moyenne des notes de ces trois critères + 1 point de pondération. Ainsi le paramétrage et les indicateurs tels que définis ci-dessous permettent d'objectiver l'évaluation.

CRITERE 1- Note de scolarité (coef 2) Elle vise à évaluer l'acquisition par le candidat, des prérequis nécessaires à la formation.

Les notes retenues sont recensées car elles donnent à voir la capacité minimum à l'écrit, l'esprit d'ouverture sur le monde et l'attitude générale face aux contraintes de l'enseignement

CRITERE 2 : Note - activités et centre d'intérêt (coef 1) - À travers ce critère, il s'agit, en premier lieu, de rechercher les indices d'une dimension réflexive sur les sources potentielles de motivation du projet de formation, de mesurer la capacité du candidat à mettre en lien différents éléments pour donner du sens à ses propos.

CRITERE 3 - Note « projet de formation » (coef 1) - Les critères définis pour cette note visent à mesurer la solidité de la motivation énoncée par le candidat. A savoir, sa capacité du candidat à conscientiser les éléments de son parcours avec logique, son ouverture au champ plus large auquel le métier choisi appartient et les connaissances précises des contours du métier choisi. **La pondération** est attribuée si la fiche avenir, ou de réorientation du candidat est renseignée positivement. Ce critère étudié avec mesure par souci d'équité avec des candidats plus âgés qui ne disposeraient pas de cette fiche non mise en place lors de leur scolarité.

L'appréciation des entretiens est formulée à partir des critères suivants : Niveau de motivation et positionnement étayés d'une projection dans un parcours de formation. Le positionnement face aux différents types de contraintes et obligations liées à une formation professionnelle. Les représentations du candidat de l'éducation spécialisée et de l'intervention sociale. Sa réflexion sur le travail de remise en question, son positionnement face aux évidences et aux certitudes dans une profession de la relation humaine. A travers ces critères, il s'agit de mesurer la capacité du candidat à entrer et rester en formation et à mesurer le positionnement du candidat en tant que futur professionnel.

Cette appréciation est synthétisée par une note sur 20.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Etre bien explicite quant à leur projet professionnel, bien renseigner tous les champs de la fiche avenir.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Note de scolarité	Moyenne générale – note de Français écrit - Histoire-géographie (pour les candidats bacheliers) La note de français écrit et d'histoire géographie (ou matière approchante type « monde contemporain ») (pour les candidats non bacheliers) Langue vivante 1 si pas de moyenne générale	L'étude de la scolarité vise à évaluer l'acquisition par le candidat des pré-requis nécessaires à la formation	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Evaluation de l'acquisition par le candidat des prérequis nécessaires à la formation	Rédaction, explication du sens de la démarche d'inscription et esprit de synthèse	Contenu du projet de formation	Important
Savoir-être	Mesurer la capacité du candidat à rentrer et rester en formation. mesurer le positionnement du candidat en tant que futur professionnel	Positionnement face aux différents types de contraintes et obligations liées à une formation professionnelle Réflexion sur le travail de remise en question, le questionnement des évidences et des certitudes dans une profession de la relation humaine.	Note 1 de la grille d'évaluation de l'entretien orale	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Mesurer la solidité du projet et la motivation du candidat	Lien entre la fiche "Activités et centre d'intérêt" et le projet de formation Ecrit contenant une évocation du travail social au sens large Ecrit cohérent avec le métier d'éducateur spécialisé Explicitation de la cohérence du projet de formation avec le parcours du candidat. Niveau de motivation et positionnement étayés d'une projection dans un parcours de formation Représentation de l'éducation spécialisée et de l'intervention sociale	Note du projet + Note 2 de la grille d'évaluation de l'entretien oral	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activité et centre d'intérêts	L'expression écrite apporte du sens aux activités ou est uniquement déclarative.	Rechercher les indices d'une dimension réflexive des sources de la motivation	Important

Signature :

Catherine MOUILLAC-VUILLET,
 Directeur de l'établissement INSTITUT SAINT
 LAURENT